

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 25 novembre 2013.

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 12 et 13 novembre 2013**

**2013 DU 319** - Dénomination d'une voie « rue Mère Teresa » (17e).

**Mme Anne HIDALGO, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 30 octobre 2013, par lequel M. le Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination "rue Mère Teresa" à la voie identifiée par l'indicatif CE/17 projetée dans le cadre de l'opération « Clichy - Batignolles » dans le secteur « Saussure » à Paris (17<sup>e</sup>) ;

Vu le plan annexé audit projet de délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 17e arrondissement en date du 4 novembre 2013 ;

Sur le rapport présenté par Mme Anne HIDALGO,

Délibère :

La dénomination " rue Mère Teresa " dans le 17e arrondissement est attribuée à la voie identifiée par l'indicatif CE/17 destinée à devenir publique, commençant au numéro 114 bis, rue de Saussure, sur la dalle recouvrant la voie ferrée et finissant au numéro 7, rue Marie-Georges Picquart (17<sup>e</sup>).